

# Guide de vie

## urgence et unités de soins

Informations pour les proches des patients hospitalisés



**INSTITUT DE  
CARDIOLOGIE  
DE MONTRÉAL**



# Table des matières

Bienvenue à l'Institut de cardiologie de Montréal .....	1
Visites au patient .....	1
Heures de visite .....	1
Bienvenue aux enfants .....	1
Bon à savoir .....	1
Mesures d'isolement et d'hygiène .....	2
Recommandation .....	2
Responsabilités des visiteurs .....	3
Tournées médicales .....	3
Recommandation .....	3
Aires de vie .....	3
La chambre .....	3
Accompagnement d'un patient durant les soins .....	4
Dormir la nuit .....	4
Effets personnels .....	5
Aires communes .....	5
Respect de l'environnement .....	5
Salons des visiteurs/salons des départs .....	5
Bon à savoir .....	6
Casiers .....	6
Recommandation .....	6
Nourriture .....	6
Recommandation .....	7
Cafétéria .....	7
Photos et vidéos .....	7
Respect et non-violence .....	7
Prenez soin de vous .....	7
Ressources .....	8

## Bienvenue à l'Institut de cardiologie de Montréal

L'Institut de cardiologie de Montréal (ICM) accueille des patients atteints de maladies cardiaques nécessitant une intensité de soins aigus à intensifs.

L'ICM est un milieu de soins stimulant, à la fine pointe de la technologie et axé sur le développement continu des meilleures pratiques pour traiter tout type de conditions cardiaques. Le bien-être du patient et de ses proches est au cœur de cette évolution pour toutes nos équipes de soignants hautement qualifiés.

De ce fait, le partenariat avec le patient et ses proches est une priorité au niveau des soins prodigués et la participation active de ces derniers est fortement encouragée dans les soins.

Cette brochure a été préparée dans le but de partager avec vous des informations utiles qui permettront d'agrémenter votre passage à l'ICM et de faciliter la collaboration entre vous et l'équipe soignante.



### Heures de visite

Un maximum de 2 personnes à la fois sont autorisées au chevet du patient entre 9 h et 21 h. En dehors de ces heures, 1 seule personne est autorisée à être présente.

### Bienvenue aux enfants

Les enfants sont admis et **doivent absolument être accompagnés d'un adulte** pour visiter un patient, s'ils sont âgés de moins de 14 ans.

Les enfants d'une même famille âgés de moins de 14 ans ne sont pas inclus dans le total des visiteurs.

### Bon à savoir

Il est important de noter que, jusqu'à l'âge de 10 ans, les enfants peuvent être porteurs de maladies contagieuses sans en avoir développé les symptômes, ce qui peut engendrer des risques de contamination pour le patient.










## Mesures d'isolement et d'hygiène

Les mesures d'isolement et d'hygiène doivent être respectées en tout temps. Il en va de la sécurité des patients, du personnel soignant et des visiteurs.

L'hygiène des mains est primordiale. Il est important de laver vos mains lorsque vous entrez et sortez de la chambre. Si vous participez aux soins prodigués à votre proche, lavez vos mains avant et après votre intervention. Il s'agit de la méthode la plus efficace pour prévenir la transmission des infections et pour protéger les autres.

Ci-dessous un exemple d'affiche pouvant se retrouver sur la porte de la chambre d'un patient lorsque des mesures d'isolement sont en place.

PRÉCAUTIONS CONTACT +	
<b>VISITEURS</b> - Se présenter au poste des infirmières avant d'entrer <b>Hygiène des mains OBLIGATOIRE</b> - avec eau et savon et surtout de la chambre	
	<b>Hygiène des mains</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Assainir les mains avant d'entrer</li><li>Assainir à nouveau dans la chambre</li><li>Assainir à nouveau à la sortie</li></ul>
	<b>Pour entrer dans la chambre d'un patient CONTACT</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Respirer</li><li>Gants</li></ul>
	<b>Points d'équipement</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Respirer à l'usage exclusif du patient</li><li>Stérilisation avec l'alcool à l'entrée du point d'équipement distal avant de la chambre</li></ul>
	<b>Déplacement</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Limiter les déplacements du patient à l'extérieur</li><li>Couvrir la chaise roulante d'un drap et désinfecter après usage avec un alcool</li><li>Couvrir le patient pour le déplacement</li><li>Hygiène des mains du patient avant la sortie de la chambre</li></ul>
	<b>Chambre</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Chambre propre</li><li>Garder la porte fermée</li></ul>
	<b>Nettoyage et désinfection de la chambre au départ du patient</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Mettre une blouse et gant</li><li>Nettoyer toutes les surfaces avec les produits autorisés</li><li>Produit germicide, minimum temps de contact 10 minutes</li><li>3. Solution à l'eau de Javel</li><li>Changer les résines séparément</li></ul>

 3 février 2014

Si le patient que vous venez visiter est en isolement, vous devez vous référer à l'équipe de soins avant d'entrer dans la chambre. Les mesures d'isolement doivent être respectées en tout temps.

Il est à noter que les effets personnels qui entrent dans une chambre en isolement devront être désinfectés ou emballés afin d'éviter la transmission et la propagation des infections. Le matériel nécessaire vous sera fourni par le personnel.

### Recommandation

Évitez de visiter un patient si vous présentez des symptômes de maladies infectieuses, de virus ou d'infections respiratoires aiguës (vomissements, diarrhée, éruptions cutanées, fièvre, toux, mal de gorge, écoulement nasal, congestion, etc.)

## Responsabilités des visiteurs

- Respecter le besoin de repos des patients, car cela fait partie du traitement nécessaire au bon rétablissement.
- Désigner une personne qui partagera ses coordonnées avec le personnel soignant afin de faciliter la communication et les échanges d'information.
- Respecter l'intimité et la confidentialité des autres patients en ne vous promenant pas d'une chambre à l'autre ou d'un patient à l'autre dans le cas de chambres à occupation multiple.
- Éviter de parler au téléphone en mode haut-parleur et parler à voix basse dans les corridors des unités de soins.
- Faire preuve de collaboration dans le respect des consignes données par le personnel soignant.
- Éviter les rassemblements dans les corridors.

## Tournées médicales

Une tournée médicale<sup>1</sup> a lieu chaque jour à un moment qu'il n'est pas possible de prévoir.

Pour une question de confidentialité, seules les personnes désignées par le patient ou son représentant légal<sup>2</sup> seront invitées à assister à ces tournées. Si vous faites partie de ces personnes et que vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à l'équipe soignante.

### Recommandation

Prendre en note vos questions est la meilleure façon de ne rien oublier lorsqu'arrive le temps de les poser!

## Aires de vie

### La chambre

Il n'est pas approprié d'apporter des objets qui pourraient encombrer la chambre. Pour des mesures d'hygiène, la salle de bain de la chambre **est strictement réservée à l'usage du patient**. Par conséquent, la toilette que vous pouvez utiliser vous sera indiquée. N'hésitez pas à en demander l'emplacement au personnel soignant dans le cas où ce n'est pas mentionné.

<sup>1</sup> Tournées médicales : visite du médecin au chevet afin de discuter de l'évolution du patient.

<sup>2</sup> Représentant légal : mandataire, tuteur, curateur conjoint, proche parent ou personne d'intérêt pour le patient.



Afin de prévenir les infections, il est important d'éviter de vous asseoir ou de vous coucher sur le lit du patient.

Dans les chambres des soins intensifs se trouve un petit appareil qui se nomme un macérateur (voir image). **Il est important de ne rien déposer dessus. Seul le personnel soignant est autorisé à l'utiliser.**



### Accompagnement d'un patient durant les soins

Votre collaboration aux soins du patient est encouragée et valorisée par le personnel soignant. Nous vous invitons à vous référer à l'équipe soignante pour savoir de quelle manière vous pouvez participer aux soins prodigués à votre proche. Il est important de noter que lors de certains soins spécifiques vous serez invité à quitter la chambre temporairement.



### Dormir la nuit

Il est possible de dormir auprès de votre proche la nuit. Quelques conditions s'appliquent :

- avoir 18 ans ou plus;
- informer l'équipe soignante de votre intention de passer la nuit;
- 1 seule personne est autorisée.

Le personnel vous fournira la literie nécessaire pour la nuit. Référez-vous à un membre de l'équipe soignante pour l'obtenir.

Un fauteuil-lit est mis à votre disposition. Rappelons qu'il est interdit de dormir dans le lit du patient. Afin de faciliter le travail du personnel, le fauteuil-lit devra être libéré dès 7 h et la literie rangée à l'endroit qui vous sera indiqué.

## Effets personnels

Afin d'éviter tout désagrément :

- apporter le strict nécessaire (effets d'hygiène personnelle, pyjama propre et approprié, vêtements pour le jour);
- ne laisser aucun objet de valeur (tablette numérique, téléphone cellulaire, porte-monnaie, etc.) sans surveillance dans la chambre.  
**L'ICM n'assumera aucune responsabilité** en cas de dommages ou disparition des effets personnels.

Pour des questions de sécurité, vos effets personnels doivent être rangés de manière à permettre au personnel de circuler facilement dans la chambre et de pouvoir intervenir rapidement auprès du patient en cas d'urgence.

## Aires communes

### Respect de l'environnement

Pour assurer le respect dans les espaces partagés, il vous est demandé :

- d'éviter le bruit excessif;
- de respecter l'intimité des autres patients et de leurs proches;
- de préserver l'état des lieux, c'est-à-dire propre et en ordre;
- de mettre votre cellulaire en mode vibration;
- d'éviter de parler au téléphone en mode haut-parleur;
- de ne pas manger dans les aires communes;
- d'utiliser des écouteurs pour entendre de la musique ou regarder des vidéos.

### Salons des visiteurs/salons des départs

Le salon des visiteurs est un endroit permettant aux patients d'accueillir leurs proches en dehors de la chambre et favorisant la détente et la réflexion. Il est interdit d'y dormir pour permettre aux autres proches d'y avoir accès en tout temps.

Les salons des visiteurs servent également de salon des départs. Ainsi, les patients qui recevront leur congé pourront y attendre la personne qui les raccompagnera à destination.

Ces salons bénéficient également d'une présence bénévole durant le jour afin de vous accompagner en cas de besoin.





### Bon à savoir

Il existe cinq salons. Ils sont situés aux emplacements suivants :

- au 3<sup>e</sup> étage : entre l'unité de chirurgie et l'unité des soins intensifs chirurgicaux;
- au 4<sup>e</sup> étage : entre l'unité de médecine et l'unité des soins; cardiaques avancés et à l'extrémité de l'unité de médecine;
- au 5<sup>e</sup> étage : à l'extrémité de l'unité du court séjour.

### Casiers

Des casiers sont mis à la disposition des visiteurs dans les salons des visiteurs/de départ situés entre deux unités de soins. Ils sont disponibles durant le temps que vous restez à l'hôpital auprès de votre proche et doivent être vidés lorsque vous quittez l'établissement. L'ICM n'assume aucune responsabilité en cas de perte, de disparition ou de dommages aux effets se trouvant dans les casiers.

### Recommandation

Apportez un cadenas, car ce dernier n'est pas fourni. Étant donné la petite taille de ces casiers, nous vous recommandons d'y déposer le strict nécessaire.

### Nourriture



Certains patients peuvent avoir des restrictions/limitations en lien avec leur diète. Pour le bon rétablissement et pour la sécurité du patient, consultez l'équipe soignante avant de lui donner quoi que ce soit à boire ou à manger.

Dans le respect des restrictions/limitations de votre proche, il vous est permis de lui apporter de la nourriture et de la partager. L'accès à la cuisinette où se trouvent le réfrigérateur et le micro-ondes étant interdit aux visiteurs, adressez-vous au personnel pour obtenir de l'assistance au besoin.

Si vous avez des aliments à réfrigérer, indiquez le nom du patient et la date d'entreposage sur le(s) contenant(s). Tous les contenants non identifiés, non datés ou datés de plus de trois jours seront jetés afin d'éviter l'accumulation.

Prenez note qu'il est strictement interdit d'apporter des petits appareils de cuisson ou d'entreposage (ex. : mini plaque de cuisson, mini frigidaire, etc.)



### Recommandation

Apportez vos contenants et les ustensiles requis, car ceux-ci ne sont pas fournis.

## Cafétéria

Une cafétéria offrant des repas chauds, des repas froids, des sandwiches, des collations et des breuvages est située au 1<sup>er</sup> étage de l'ICM.

Les heures d'ouverture sont :

- de 6 h 30 à 19 h 15 la semaine;
- de 9 h à 14 h et de 17 h à 19 h 15 la fin de semaine.

Des machines distributrices, accessibles 24 h/24 se trouvent à l'entrée de la cafétéria.



## Photos et vidéos

Il est interdit de photographier, d'enregistrer ou de filmer un patient ou un membre du personnel sans son consentement. Si vous souhaitez le faire, il faut absolument avoir obtenu le consentement de la personne concernée.

## Respect et non-violence

L'équipe soignante a à cœur de vous accompagner avec respect et bienveillance en tant que proche d'une personne hospitalisée. Nous sommes conscients que vous vivez des situations qui peuvent engendrer beaucoup d'émotions. Cependant, nous devons nous assurer d'offrir un milieu de soins et un environnement de travail sain. Ainsi, aucune forme de violence physique, verbale ou psychologique ne sera tolérée.

## Prenez soin de vous

N'oubliez pas de prendre soin de vous dans ce tourbillon d'évènements. Autant vous vous investissez pour accompagner votre proche dans son rétablissement, autant vous devriez penser à prendre soin de vous pour éviter de vous épuiser. Préservez votre énergie pour la prochaine étape : le retour à la maison!



## Ressources

- Répertoire de ressources communautaires :  
<https://repertoire.lappui.org>
- Proche aide Québec : <https://procheaide.quebec/>
- L'Appui : <https://www.lappui.org/fr>
- Programmes et services sociaux de proximité 211  
- Grand Montréal : <https://www.211qc.ca/>
- Info-Social : 811, option 2

Production :  
Direction des soins infirmiers

Mise en page :  
Direction adjointe des communications et  
des relations médias

Février 2024